



RECYCLAGE ANNUEL POUR LES DÉSAMIANTEURS (ASSAINISSEURS AMIANTE) (SUIVANT RGD 04 JUILLET 2007)



Durée
4 heures



Date début prochaine
session
18/09/2026



Nb places dispo.
10 places restantes



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : S2040

Partenariat : Formation organisée par l'IFSB en partenariat avec un bureau d'ingénieur agréé.

Effectif max : 12 participants

Langue : FR;DE;LU

Tarif : 210,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Personnel des entreprises de désamiantage

OBJECTIF

Mise à jour des connaissances sur la problématique de l'amiante et sur le mode opératoire de désamiantage.

CONTENU DE LA FORMATION

- Actualité/changement/modification de la législation relative à l'amiante
- Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Pratiques professionnelles sà»res lors du désamiantage
- Rappel EPI (choix, limites d'utilisation , ...)
- Bonne utilisation de l'équipement de protection respiratoire

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Avoir suivi la formation initiale de désamianteur ("Désamianteur - Assainisseur amiante (suivant RGD 04 juillet 2007") et avoir réussi les évaluations de cette formation (Etre détenteur d'un certificat de compétences désamianteur délivré par l'Inspection du Travail et des Mines).

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.